

Système d'assainissement 2023 BOISSEZON (COMMUNALE)







Station: BOISSEZON (COMMUNALE)

Code Sandre 0581034V001

Nom du maître d'ouvrage COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES MAZAMET

Nom de l'exploitant EAUX DE CASTRES BURLATS

Date de mise en service janvier 2014

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 200 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 12 Kg/jCharge nominale DCO 24 Kg/jCharge nominale MES 18 Kg/j30 m3/jDébit nominal temps sec

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Prétraitements, Filtres plantés

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - La Durenque





649 422, 6 275 217 - Coordonnées établies (précision du décamètre)



Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Boissezon depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Les réseaux de collecte sont soumis à l'introduction d'eaux claires parasites par temps de pluie. Une surveillance des équipements en place par l'exploitant est nécessaire au niveau des postes de relevage et des déversoirs d'orage afin de permettre leur bon fonctionnement et d'anticiper les actions de maintenance.

Le poste de relevage Pont Rodier est soumis à l'introduction de matières solides (sables, graviers,...) depuis le réseau unitaire du secteur du Planiol. Le panier dégrilleur plein mise en place permet de retenir les éléments grossiers les plus lourds susceptibles de dégrader les pompes. 3 à 4 pompages annuels de la cuve sont nécessaires sur ce secteur.

Station d'épuration

La station d'épuration de Boissezon de type filtre planté monoétage avec recirculation de 200 équivalents habitants a été mise en service en 2014.

La compétence assainissement collectif a été transférée à la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet depuis le 01 janvier 2020.

L'exploitation est assurée par la société publique locale "Eaux de Castres Burlats" en vue d'effectuer les actions de maintenance nécessaires à ce type de filière.

Le fonctionnement est satisfaisant et le suivi régulier.

Le carnet de suivi est renseigné lors des interventions.

L'installation reçoit 70% de la charge hydraulique et 45% de la charge organique admissible quotidiennement. De fortes variations sont observées en lien avec l'introduction d'eau claire par temps de pluie mais également ponctuellement par des trop plein de poste ponctuellement immergé en cas de crue.

Pour autant le traitement apparait efficace. Le rejet est limpide et inodore.

Les rendements épuratoires obtenus lors des autosurveillances réglementaires sont satisfaisants.

Un suivi d'incidence a été initié cette année à la demande de la D.D.T. pour une durée de 3 ans afin d'évaluer l'impact du rejet d'eau traitée sur le milieu récepteur et la capacité auto épuratrice de ce dernier.

Ainsi des mesures de débits et des prélèvements d'eau pour analyses physico chimiques sont réalisées en amont et en aval du rejet 2 fois par an (en moyennes et basses eaux).

Un Indice Biologique Diatomée (IBD) complète également ce programme de surveillance lors de la période de basses eaux.

Les conclusions de l'étude seront diffusées dès interprétation des résultats.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son système d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention Maître d'ouvrage/Département).

Sous produits

Les boues sont stockées à la suface des casiers du filtre planté de roseaux et seront évacuées au terme d'une accumulation de plusieurs années.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 3.5 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court terme et moyen terme.







Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$23{,}5~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$	78 %			$18,1 \text{ m}3/\mathrm{j}$	
DBO5	$10.8~\mathrm{Kg/j}$	90 %	$460~\mathrm{mg/l}$	98 %	$0.2~{ m Kg/j}$	13,8 mg/l
DCO	$22,\!6~\mathrm{Kg/j}$	94 %	$960~\mathrm{mg/l}$	95 %	$1,1~{ m Kg/j}$	60 mg/l
MES	$17.2~\mathrm{Kg/j}$		$730~\mathrm{mg/l}$	98 %	$0.3~{ m Kg/j}$	19,1 mg/l
NGL	$1,4~{ m Kg/j}$		61 mg/l	68 %	$0.5~{ m Kg/j}$	$25,4~\mathrm{mg/l}$
NTK	1,4 Kg/j		61 mg/l	86 %	$0.2~\mathrm{Kg/j}$	11 mg/l
PT	$0.2~{ m Kg/j}$		8.9 mg/l	71 %	$0.1~\mathrm{Kg/j}$	$3,3~\mathrm{mg/l}$

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

à la collecte des effluents			
à l'atteinte des performances européennes	Non		
à l'autosurveillance	Non		
à l'exploitation des ouvrages	Non		
à la production des boues	Non		
à la vétusté	Non		
à la destination des sous-produits	Non		

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581034V001$



